

AREVA Retour en arrière (10 juillet 2015)

Nos lecteurs ne comprendraient sans doute pas que nous n'évoquions pas les malheurs d'AREVA, nous le ferons sans revenir sur les tristes informations relatées à foison dans la presse depuis quelques mois : pertes vertigineuses, choix stratégiques aventureux (acquisition d'UraMin, développement dans l'éolien off-shore), décisions commerciales très imprudentes (Finlande), projets mal conduits (Comurhex 2) sans oublier les défaillances du contrôle du Conseil de Surveillance et des tutelles. Tout cela pour aboutir, le 3 juin, à la décision du président de la République de *refonder l'ensemble de la filière nucléaire française* c'est-à-dire – pour employer un vocabulaire que tout le monde comprend – entériner la victoire sans partage d'EDF et le démantèlement d'AREVA puis la recapitalisation de ce qui en restera.

Il n'est plus temps d'épiloguer sur une catastrophe que beaucoup attendaient plus tôt. La création d'AREVA était-elle une bonne ou une mauvaise idée, on ne le saura jamais... Rappelons les faits avec un peu de recul mais en remontant assez loin dans le passé.

COGEMA a été créée en 1976, sans qu'EDF ait été consultée. Cela démarrait donc mal et on peut comprendre EDF : alors qu'EDF disposait gratuitement du combustible mis à sa disposition (filière UNGG), dès la création de COGEMA EDF dut acheter son combustible, payer le retraitement...la pilule était amère d'autant que le gouvernement avait imposé un protocole selon lequel EDF devait recourir préférentiellement aux services de COGEMA (uranium, enrichissement pour la filière PWR, retraitement...).

EDF n'eut de cesse de chercher à s'affranchir des obligations de ce protocole et progressivement donna la préférence au libre-échange au détriment des intérêts économiques de la nation : achats directs d'uranium en Namibie, au Canada, en Australie et de services d'enrichissement à la troïka URENCO puis en Russie. Faute d'alternative au retraitement à La Hague, prenant prétexte du report de la filière rapide, EDF voulut abandonner l'option retraitement mais dut finalement accepter le monopole de La Hague. Les choses se passèrent cependant relativement bien tant que COGEMA et ses clients étrangers assuraient le financement des nouvelles usines mais elles se gâtèrent rapidement (1992) dès qu'EDF dut prendre sa juste part des prix de revient. Depuis plus de 20 ans les négociations des contrats sont de plus en plus dures et longues, les contrats signés pour des périodes de 3 ans avec des retards de plus en plus longs (plus de 2 ans).

Du côté de FRAMATOME cela se présentait plus confortablement puisque le programme d'investissement des 58 réacteurs impliquait que le fournisseur des chaudières et ses sous-traitants soient payés rubis sur l'ongle mais la situation se dégrada assez vite en ce qui concerne les services de fabrication de combustibles (commandes à l'allemand KWU puis à l'américain Westinghouse auquel le volume commandé est aujourd'hui très significatif) et plus tard en ce qui concerne certains équipements lourds tels qu'échangeurs.

Evidemment la création d'AREVA (réunion de COGEMA et de FRAMATOME) en 2001 n'était pas de nature à améliorer la situation avec EDF qui fit tout pour échapper à ce nouveau « *géant du nucléaire* » qui ne cachait pas son autosatisfaction. Les conflits de personnes et les égos des chefs ont certes joué un rôle, mais le remplacement successif de ces chefs n'a pas apporté de réels changements de comportements entre les deux maisons : même si les patrons changeaient Roussely, Gadonneix, Proglio, Lévy pour ce qui est d'EDF ou Syrota/Vignon, Lauvergeon, Oursel, Varin/Knoche pour ce qui est d'AREVA, seul le bruit médiatique changeait : même discrets les désaccords restaient très profonds.

Par exemple ce n'est pas AREVA qui a voulu écarter EDF de la Finlande ; par ailleurs, c'est EDF qui, à deux reprises, a refusé de faire équipe avec AREVA pour le projet des Emirats (programme voulu par les pouvoirs publics mais « *n'entrant pas dans la stratégie d'EDF* » !), c'est aussi EDF qui a cherché à favoriser ses partenaires chinois plutôt que français pour définir le réacteur de l'avenir.

Faute d'avoir mis de l'ordre pendant des décennies entre les industriels français du nucléaire placés sous son contrôle et sans avoir pesé sur les choix stratégiques, parfois contradictoires, de l'un ou de l'autre, l'Etat joue aujourd'hui les arbitres et, par facilité (sans doute en faisant payer la note au consommateur français par le biais d'une augmentation du prix de l'électricité) et en raison de l'urgence, passe à une « *refondation* » d'une équipe de France dont personne ne se souvient et va faire

- d'EDF le seul fleuron à l'exportation du savoir-faire français en matière de réacteurs sans tenir compte de son manque d'expérience industrielle et des réalités du marché ; et
- d'AREVA un fournisseur qui aura du mal à se développer, étranglé par un client national (uranium, conversion, enrichissement, retraitement et fabrication combustible MOX mais pas celle du combustible uranium) et n'ayant pas les moyens de se développer à l'étranger faute des capitaux indispensables et du soutien de ses tutelles.

Il y avait cependant d'autres alternatives que celle retenue le 3 juin, des alternatives permettant, avec de nouveaux entrants français et étrangers, d'espérer un futur international plus prometteur d'avenir.

Ce n'est pas AREVA qui perd, ce n'est pas EDF qui gagne, c'est tout le pays qui va perdre un atout majeur.

Et voilà que maintenant, sans doute pour contribuer à la transition énergétique, des rumeurs commencent à se répandre sur un « *recentrage* » du CEA sans qu'on sache de quel centre il s'agisse.

L'année 2015 restera décidément une très mauvaise année pour la filière nucléaire, ce n'est sans doute pas la dernière.

Bernard Lenail